

Horaires de la Paroisse, hors vacances scolaires



Messenger n°10 du 3 au 17 février 2024

Messes Dominicales	
Office des premières Vêpres du dimanche Samedi à 18h30 à Saint Flavien Messe anticipée samedi soir Saint Paul : 18h30	Dimanche Saint Flavien : 8h00, 10h, 18h30 Saint Jean Bosco : 10h30 Saint Paul : 10h30

Messes en semaine	
Saint Flavien : 8h30, précédée de l'adoration à partir de 7h30, confession possible. Messe basse à 7h00 le mercredi matin. Office des Laudes le mercredi matin à 8h00	Saint Paul : Lundi et jeudi à 18h30 Saint Jean Bosco : Mardi et vendredi à 18h30 Confessions après chaque messe

Permanences paroissiales, hors vacances scolaires		
Secrétariat	Saint Flavien	Saint Paul
Mardi au samedi	Lundi au vendredi	Permanence-écoute de Sœur Agnès le mercredi de 17h à 18h.
9h30 - 11h30	9h30 - 11h30	

Permanences de Confession, hors célébration de funérailles	
Saint Flavien	Du mardi au samedi de 9h15 - 11h30
Saint Flavien	Mercredi permanence du Père Antoine MICHEL de 9h30 - 11h30
Saint Paul	Lundi et jeudi après la messe de 18h30
Saint Jean Bosco	Mardi et vendredi après la messe de 18h30

Chapelets	
Chapelet de la Miséricorde Le vendredi à 15h à Saint Paul	Du mardi au samedi à 9h15 à Saint Flavien
Dimanche : 9h30 à Saint Flavien, 10h à Saint Paul et 10h à Saint-Jean-Bosco	

Contacts Equipe Paroissiale
Père Antoine MICHEL : p.antoine.michel@gmail.com
Père Alexis Angama : jaimecommuniquer2012@gmail.com
Père Pierre Pommeret : ppommeret@gmail.com
Sœur Agnès : agnes.sndj@gmail.com
Séminariste Albéric de Saint Pol : albericstpol@gmail.com

Service de l'Adoration Sur le site www.mourillon.frejustoulon.fr/vie-de-la-paroisse/adoration-perpetuelle/ Ou vous pouvez contacter Claudine Usannaz-Joris, responsable du service adoration clausannaz83@gmail.com		
Maison Paroissiale 73, avenue Victorine – 04.98.00.93.33 (avec un répondeur) paroissedumourillon@yahoo.fr		
Urgences Obsèques : 06 99 48 15 11		
SITE www.mourillon.frejustoulon.fr	FACEBOOK « Paroisse du Mourillon – Toulon »	OCLOCHER https://app.oclocher.fr/

- **École de la Foi** : jeudi 8 février à 20h00 à Saint Jean-Bosco.
- **Panier du curé** : Tous les membres de l'équipe pastorale remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont cuisiné pour eux. **Mais de nombreux plats sont en attente de retrouver leurs propriétaires, et prennent beaucoup de place dans l'entrée du presbytère.** Vous pourrez les récupérer facilement les lundi et mardi de 14h à 16h et les jeudi et vendredi matin de 9h à 11h.
- **Samedi 10 février, 20h - 50 ans du Père Alexis**
 Notre cher Père Alexis fêtera ses 50 ans le 17 février. À cette occasion nous vous invitons le samedi 10 février salle Jean Bart pour un apéritif partagé agrémenté par tous vos talents culinaires et des boissons, à partir de 20h.
 Si vous désirez participer à un cadeau, il est possible de déposer une enveloppe au secrétariat.
 Ou vous connecter sur la cagnotte en ligne leetchi : https://www.leetchi.com/fr/c/50-ans-pere-alexis-1097748?utm_source=native&utm_medium=social_sharing. Vous retrouverez le lien direct sur Oclocher ou sur le site internet de la paroisse : mourillon.frejustoulon.fr

Dimanche 11 février :

Grande messe paroissiale à Saint-Jean Bosco à 10h30,
 suivie d'un apéritif fraternel.
 Unique grande messe dominicale pour vivre un moment paroissial dans la ferveur et la joie fraternelle. Essayons de participer plutôt à cette messe !

Autres messes dominicales :

- ✓ samedi 10 février à 18h30 à Saint-Paul.
- ✓ dimanche 11 février, à 8h et 18h30 à Saint-Flavien.

- **Rameaux pour les cendres** : Portez aux clochers vos rameaux bénis de l'an dernier dimanche 4 février pour préparer les cendres du mercredi 14 février.
- **Groupe de prières des pères** : jeudi 15 février à 20h30 salle Jean Bart.
- **Nuit d'adoration du Saint-Sacrement** : jeudi 15 février, à Saint-Paul de 22h au vendredi 6h du matin.
- **Messe pour la Vie** : samedi 17 février à 8h30 à Saint-Flavien

- **Repas partagé** : vendredi 16 février à 12h salle Jean Bart.
- **Quête Saint Vincent de Paul** : WE du 17/18 février.
- **Messe pour la Vie** : samedi 17 février à 8h30 à Saint-Flavien
- **Samedi 17 février : première rencontre du « Cœur Missionnaire »**, pour les paroissiens qui ont suivi l'Ecole de Mission. À 15h à Saint-Jean Bosco. Une garderie sera prévue.
- **Equipe paroissiale** :
 - L'Abbé Pierre sera en repos du 5 au 11 février et participera à la session des jeunes prêtres de la Province les 12 et 13 février.
 - Père Alexis sera en repos du 12 février au 3 mars.

2024 - Carême en Paroisse

Le mercredi des Cendres 14 février nous fera entrer dans le temps béni du Carême. Unis à toute l'Eglise, nous vivrons avec ferveur ces 40 jours de préparation à Pâques. C'est un jour de pénitence marqué par la prière, le jeûne et l'abstinence (on se prive de viande et si notre âge et notre santé le permettent, on se prive d'un repas ou on mange sobrement).

- Voici les horaires des messes, avec imposition des Cendres :
 - Saint-Flavien : 7h et 8h30
 - Saint-Jean Bosco : 17h30
 - Saint-Paul : 19h30
- Confessions:
 - Saint-Flavien : entre 8h30 et 11h
 - Saint-Jean Bosco : après la messe
 - Saint-Paul : 18h30
- Chapelets :
 - Saint-Flavien : 9h15
 - Saint-Paul : 19h

• **En cette « année de la prière »**, décrétée par le Pape François le dimanche 21 janvier, pour préparer l'Eglise au grand Jubilé de l'Incarnation de 2025, nous vous faisons plusieurs propositions sur la prière.

➤ **Conférences de Carême** suivies des vêpres avec salut du Saint Sacrement - Les dimanches à 17h à Saint-Flavien, **à partir du dimanche 18 février**.
3 conférences sur « La prière à partir de la Bible » données par des prêtres de la paroisse et 2 conférences sur l'engagement des laïcs dans la mission de l'Eglise données par Mgr Le Tourneau, prêtre de l'Opus Dei, expert en droit canonique pour la Conférence des Evêques de France, qui accompagne deux groupes d'hommes et de femmes à la paroisse.

- **Chemin de croix**, suivi du chapelet de la Miséricorde : les vendredis à 15h à Saint-Flavien.

➤ **Proposition du livret « Prières du Chrétien »** : pour nourrir notre prière personnelle et familiale, avec une aide pour se préparer au sacrement du pardon. Vendu les premiers dimanches de carême à la fin des messes pour 5 euros.

➤ **Partage d'intentions de prière**

Pour s'encourager à la prière et manifester notre charité par la prière les uns pour les autres, nous vous proposerons chaque dimanche de carême la démarche suivante : si vous le souhaitez, vous recevrez à l'entrée de l'église un papier pour y noter après l'homélie une intention de prière qui vous est chère. Au moment de la quête, ces papiers seront ramassés pour vous être redistribués, selon la Providence, à la sortie de l'église. Ainsi, vous pourrez prier fraternellement pour cette intention reçue chaque jour de la semaine, seul ou en famille.

➤ **Nuits d'adoration du jeudi au vendredi**

Pour veiller une heure avec Jésus-Eucharistie, nous vous proposons de prendre part à ces nuits d'adoration. Chaque semaine dans un seul clocher, le Saint-Sacrement sera exposé de 22h le jeudi à 6h le vendredi.

Le dimanche précédent, les paroissiens du clocher concerné pourront s'inscrire (2 paroissiens par heure) pour remplir un tableau et assurer la chaîne d'adoration pour cette semaine-là. Les paroissiens des autres clochers pourront aussi y venir librement. Si la chaîne n'était pas complète, on avertira de l'annulation de la nuit d'adoration sur l'application Oclocher (paroisse du Mourillon).

➤ **Aumône et Charité, proposition d'effort de Carême : restauration de la statue de Notre-Dame au Séminaire**

Pour le carême, l'Eglise recommande d'articuler nos efforts autour de 3 piliers : le jeûne, l'aumône et la prière. L'aumône est une occasion de mettre en acte notre amour du prochain en offrant à autrui ce que nous pourrions légitimement garder pour nous. L'aumône permet de vivre un réel décentrement de nous-même nous aidant ainsi à être à l'écoute des autres. En vivant cela, nous nous dégageons du superflu pour toujours plus écouter Dieu.

Cette année nous vous proposons de participer à la restauration de la statue de la Vierge située dans la chapelle du séminaire de la Castille. Cette très belle Vierge d'1,30 m date du XIXème, elle était à l'origine dans le séminaire de Fréjus. Lorsque le séminaire a déménagé de Fréjus à la Castille, les séminaristes l'ont emmenée avec eux et depuis elle trône dans la chapelle. Cela fait donc depuis plus de 120 ans que les séminaristes viennent prier à ses pieds pour lui confier leur vocation. A cause du poids des ans, cette statue s'est détériorée et il y a de nombreuses restaurations à faire pour quelle puisse veiller encore sur de nombreuses générations de séminaristes.

Des enveloppes seront données lors des messes dominicales, vous pourrez y glisser votre don en chèque (ordre : « Paroisse du Mourillon ») ou espèces et la rapporter le dimanche d'après. Il vous sera possible d'avoir un reçu fiscal (dans ce cas, l'ordre du chèque sera « ADFT – Paroisse du Mourillon »).

Carnet

Celle qui nous a quittés : Mariette BERGERO